

2.0 crédits

15.0 h

Enseignants:	Ravier Isabelle ; de Partz de Courtray Marie-Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours comprend deux parties :</p> <p>Partie 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'exercice de l'art de guérir et de l'organisation légale des professions médicales et paramédicales - de la responsabilité civile du logopède et de la couverture du risque - de la responsabilité pénale et disciplinaire - de questions éthiques et juridiques liées à la pratique de la profession <p>Partie 2 : organisation de la profession en Belgique et en Europe. Enseignement magistral et contact avec des logopèdes en exercice</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Initier aux principes de base de la déontologie et de l'organisation légale de la pratique logopédique, de la responsabilité professionnelle, aux démarches administratives à remplir pour exercer la profession de logopède dans le respect de la législation.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>Partie Mme RAVIER</p> <p>prérequis : un document sur les prérequis juridiques est transmis au début du cours, disponible sur i campus et présenté brièvement au premier cours.</p> <p>Evaluation : un examen écrit avec une question préparée par l'étudiant et des questions de restitution. support : transparents présentés au cours, textes de lois, codes de déontologie - documents disponibles sur icampus</p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en logopédie
Faculté ou entité en charge:	EPSY